

ADDICTION AUX JEUX VIDÉOS

Par Profil supprimé Postée le 06/02/2013 16:04

bonjour, mon fils de 14 ans refuse de plus en plus d'aller à l'école depuis les dernières vacances scolaires il refuse de s'y rendre il stress me dit il il est suivi par un psychologue L'an dernier déjà il refusait de se rendre à l'école j'ai cru qu'il avait des problèmes avec les autres camarades je l'ai donc changé d'établissement et tout se passe bien avec ses camarades lorsqu'il rentre de l'école les jours où il y va il joue directement aux jeux vidéos en ligne style guerre jusqu'au repas le week end c'est pendant les deux jours lorsque je lui confisque sa console ou son pc c'est des cris des insultes et il me tance tant que je ne lui est pas rendu il part à l'école 1 journée , je lui rends la console et ça recommence il refuse d'aller à l'école j'aimerais savoir si il est addiction aux jeux vidéos ? merci

Mise en ligne le 07/02/2013

Bonjour,

Votre fils semble en effet traverser une période de mal être qui vient le mettre en difficulté, comme cela est par exemple le cas sur le plan scolaire. Les jeux vidéos peuvent parfois devenir, pour certains adolescents, une sorte de refuge qui leur permet tant bien que mal de gérer une certaine forme de souffrance. Il est difficile de dire s'il est dépendant aux jeux vidéos, mais une chose dont vous être sûre est qu'il ne va pas bien, et c'est sur ce sujet là qu'il s'agit avant tout de tenter de l'aider.

Compte tenu des difficultés relationnelles que vous décrivez, il peut être aidant de vous faire aider par un professionnel. Vous pourrez à travers des entretiens gratuits et confidentiels être soutenue et conseillée sur la conduite à tenir pour tenter de mieux dialoguer avec votre fils, et ainsi essayer de l'aider. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un établissement proche de chez vous qui est spécialisé dans le domaine des relations parents/enfants.

Si cette orientation ne devait pas convenir à vos attentes, sachez que vous pouvez nous contacter au 09.74.75.13.13, tous les jours de 8h à 2h (appel non surtaxé). Cet appel pourra là aussi vous permettre d'être écoutée et conseillée.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :
